

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant HALTE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE L'ENVOLÉE	Numéro de permis 2009905	Date d'inspection Le 09 septembre 2021	
Nom de l'établissement Halte scolaire l'Envolée		Numéro de téléphone (506) 336-3024	
Adresse 135 rue de l'École Shippagan NB E8S 3H1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	20 sept. 2021	
Commentaires : Il a été recommandé de ramener la gravelle sous la glissade rouge du module chateau. Selon les normes de la CSA, on doit retrouver 30 cm de surface protectrice.			
44 L'exploitant d'un établissement agréé s'assure qu'une trousse de premiers soins qui contient ce que prévoit le Règlement du Nouveau-Brunswick 2004-130 pris en vertu de la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail pour une trousse de premiers soins autre que la trousse personnelle de premiers soins (type P) et qu'un téléphone sont accessibles : a) sur son lieu d'exploitation;	44(a)	20 sept. 2021	
Commentaires : La trousse de premiers soins doit être régulièrement vérifiées et changées au besoins (vérifier date d'expiration). Voir Annexe 17 manuel d'exploitant pour la liste de vérification. Un antiseptique et pansement pour brûlures doivent être remplacé.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Ratio respecté lors de mon inspection</p> <p>La halte est tenue de suivre les normes établies par le ministère de la Santé publique et le ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance concernant la Covid 19.</p> <p>Discuté avec l'administratrice sur certaines normes de la santé publique tel que le port du masque, les documents a remplir et les nouvelles lignes directrice de la santé publique.</p> <p>Il est recommandé de ramener du gravier sous la glissade rouge afin d'obtenir une surface protectrice de 30 cm exigé par l'Association canadienne de normalisation (CSA).</p>
--

Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Emilia Mallet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 septembre 2021

Date